

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Il est assez fréquent de discuter avec des Français dont le sens national est comme éclipé par leur idéologie politique. Ils en oublient les intérêts de la France et sont tout surpris de vous entendre raisonner de ce seul point de vue qui leur apparaît tout nouveau !

On nous montre parfois des vues de foules saluant au passage les troupes de Franco !... Voici la réplique à ces tableaux d'enthousiasme et de joie, voici la détresse et le désespoir dont rien ne donne une sensation plus poignante que ces photos des réfugiés espagnols. La misère humaine y prend un aspect qui hante l'esprit et serre le cœur. Ah ! ces cortèges de misérables un peu hagards de ne savoir où ils vont et ce qu'il va advenir d'eux ; ces théories de pauvres gens errants loin du logis détruit, chassés comme des bêtes à travers la campagne, mais plus malheureux encore puisqu'ils ne savent où trouver ni de quoi gîter ni de quoi manger...

Tel est l'envers de cette guerre civile où des compatriotes ont eu l'atroce courage de s'entremêler plus férociement que s'ils étaient d'impitoyables ennemis. Ces choses devraient faire honte à ceux qui en sont responsables. Mais c'est le côté politique de ce drame que nous voulons retenir et les conséquences qu'il pourrait avoir sur le reste du monde !

Il est assez fréquent de discuter sur l'affaire espagnole avec des Français dont le sens national est comme éclipé par leur idéologie — pour employer cette vilaine et prétentieuse manière de parler. Ils en oublient les intérêts de la France et se montrent tout étonnés de vous entendre raisonner de ce seul point de vue qui leur apparaît tout nouveau.

Les uns sont marxistes et ils ne veulent voir dans le parti gouvernemental que le défenseur de cette doctrine politique — même si ça n'est qu'incomplètement vrai ! Quant aux autres, ils ont décidé une fois pour toutes que Franco était marqué par le destin pour sauver l'Europe du communisme.

Et vous ne les sortez pas de là ! Il faut crever le communisme, orient les uns. Il faut abattre le fascisme, répliquent les autres... Quant à ce qui pourra en résulter pour notre pays, ils n'ont pas le temps d'y penser.

Dès le début de la guerre civile, voilà l'idée simpliste qu'ils s'en sont faite. C'est à travers ce parti pris qu'ils ont suivi et jugé les événements. Et les gouvernements ont eu parfois bien de la peine à se défendre contre ces entraînements.

Aujourd'hui que le sort des gouvernements semble réglé et que Franco apparaît comme le triomphateur de cet horrible bataille, on sent pourtant chanceler la foi des « franquistes » intransigeants. Un certain trouble s'est glissé dans l'esprit de ceux qui ont à travers tout souhaité sa complète victoire. Ils sentent confusément que ce qui enchante Hitler et Mussolini ne doit pas nous être très favorable. Derrière le faible général espagnol, ils voient se profiler la puissante silhouette des dictateurs et ils en sont inquiets dans leur cœur.

C'est dans cette atmosphère sentimentale et morale que le ministre des Affaires Etrangères et le Président du Conseil ont pris la parole à la Chambre pour définir une politique inspirée des seuls intérêts français dont il n'est plus possible de nier qu'une menace nouvelle s'est formée contre eux.

Le ministre des Affaires Etrangères l'a précisée en disant que la France ne pourrait pas admettre qu'un Etat étranger compromît l'intégrité de l'Espagne et par là la sécurité de notre pays.

au nom du pays, en votant à l'unanimité le texte suivant :

« La Chambre approuve les déclarations du gouvernement, confiant « te en sa vigilance pour maintenir « l'intégrité de l'Empire français et « la sûreté de nos routes impériales. »

« Les. »
Voilà le vote qui compte, celui qui déclare fermement la volonté unanime du peuple français de ne permettre à quiconque de toucher à son territoire qu'il s'agisse des colonies autant que de la Métropole.

Il est significatif que cette juste réplique se soit élevée au moment même où, à Rome, répondant aux excitations oratoires de Mussolini, la foule italienne s'époumonnait à crier : « La « Corse ! Tunisie ! » et même, car ils ne doutent de rien : « à Paris ».

M. Edouard Daladier, presque au même instant, disait à la tribune : « La France est un pays calme et « fort, qui ne doit se laisser intimi- « der ni par des injures, ni par des « menaces ? Les injures ? N'insulte « pas qui veut la France ! Les mena- « ces ? La France est en état d'y ré- « pondre ! »

Ce sont choses auxquelles on fera bien de réfléchir à Rome. Avant Mussolini, et de plus forts que lui, ont prétendu aller à Paris... Ils sont allés à la débâcle.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

La course du flambeau

A.-F. Formigini était un grand éditeur italien. Disciple de Carducci il avait fondé l'Institut Leonardo destiné au service du livre italien, l'Italia che scrive, une grande revue bibliographique, et il était certes le plus illustre, le plus savant et le plus dévoué serviteur des lettres italiennes. Un jour, M. Mussolini déclara de doter son peuple de l'antisémitisme. Formigini fut compris dans la grande mesure d'épuration. Il monta sur la tour communale de Modène, sa ville natale, et du haut de la Ghirlandina dont les cloches avaient sonné pendant des siècles les joies et les douleurs de la cité, il se jeta dans le vide. Ses amis reçurent le soir cette lettre de faire-part qu'il avait rédigée, imprimée, expédiée avant de mourir : « A.-F. Formigini, maître éditeur, quitte cette terre, laissant l'impérissable souvenir d'un homme libre, profondément italien, entièrement consacré à la culture nationale. »

Je pense que s'il a appris cette mort et ses circonstances, M. Jean Giono s'est dit : « Quel imbécile ! mieux vaut être vivant que mort. » Un autre imbécile, l'ex-chancelier Schuschnigg, continue à macérer dans les géoles plutôt que de se rallier au bourreau de son pays. Des milliers d'imbéciles continuent à pourrir dans des camps de concentration, se disant, eux, qu'il vaudrait mieux être mort que vivant. Et de 1914 à 1919, des centaines de mille d'imbéciles ont lutté héroïquement pour qu'il y ait encore des coins de terre sur lesquels M. Jean Giono et ses semblables puissent prier qu'il n'y a rien au monde qui vaille la peine d'être défendu les armes à la main.

J'ai lu dans Candide, sous la signature de M. Jean Fayard, un récit de la visite en Italie des ministres britanniques. Au Vatican, voici ce que le Pape aurait dit à M. Chamberlain et à lord Halifax : « Messieurs, jusqu'à ma mort prochaine, je combattrai pour un certain nombre d'idées qui nous sont précieuses : la défense de l'esprit contre les forces brutales, celle du faible contre l'oppressur, celle de la liberté contre la tyrannie. Il me faudra abandonner cette tâche bientôt. C'est à vous qu'incombe la tâche de poursuivre ce combat. C'est vous qui devez défendre la civilisation menacée. »

Si ces paroles ont été prononcées, je crois que rien de plus grand, de plus émouvant aussi n'aura été accompli dans cette pauvre Europe que ce geste du grand vieillard blanc transmettant à deux protestants le flambeau vacillant de la civilisation chrétienne. Au-dessus des dogmes et des Eglises, se s'élevaient les sauveurs de l'Arche Sacrée.

Pierre LAUREL.

Informations

Discours de M. Paul Reynaud

M. Paul Reynaud, ministre des finances, a prononcé, samedi soir, un discours sur la situation financière, économique et monétaire de la France. Il a, également, exposé les premières mesures prises à la suite des travaux du comité de réorganisation administrative.

C'est un fait, a-t-il déclaré, qu'il y a aujourd'hui en Europe un monnaie refuge. La preuve, c'est que la Banque de France est la seule banque d'émission qui, jour par jour, reçoive de l'or. Les tonnes d'or, qui sont rentrées en France depuis 3 mois représentent la valeur de plus de 5.000 avions ultra-modernes.

M. Paul Reynaud a terminé en affirmant : « La France forte, la France guerrière, peut, aujourd'hui, résister, de main collaborer. »

M. de Monzie à Rouen

M. de Monzie, ministre des Travaux publics, est arrivé à Rouen dimanche à 9 h. 45. Il a été l'objet d'une réception à l'hôtel de ville.

M. de Monzie rappela son récent séjour au Havre et déclara que sa venue à Rouen était surtout une visite d'études. Il dit que le port de Rouen, doté d'un important outillage, devait être en mesure de l'utiliser pour maintenir et développer son trafic.

Election législative

Voici les résultats du scrutin de ballottage de l'élection législative de Saint-Quentin (1^{er} circonscription) :

Inscrits : 15.124 ; votants : 11.577. Ont obtenu :
MM. Bugain, S.F.I.O., 6.480 voix, élu ; Arthur Robert, rad. indép., 4.748.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : MM. Bugain, 4.190 voix ; Arthur Robert, 4.144. Ballot, com., 2.490 ; Molinier, frontiste, 383.

L'Allemagne veut des colonies

Les revendications coloniales allemandes ont été formulées de nouveau avec force par le général von Epp, chef de la Ligue coloniale et statthalter de Bavière, à la session de la commission de politique économique du parti national-socialiste.

Les revendications italiennes
Parlant devant 9.000 personnes, le ministre d'Etat italien Farinacci a déclaré :

« Jamais l'Italie ne pourra tolérer que Tunis, qui est située à proximité, soit possédée par un pays qui menace l'Italie au sud. »

Il a ajouté que Djibouti aux mains des Français est exactement comme serait Hambourg aux mains d'une nation étrangère, Farinacci a déclaré également que les revendications coloniales allemandes étaient « justes et urgentes ».

Mise en demeure britannique à Franco

Le gouvernement britannique aurait fait remettre au général Franco, par son agent à Burgos, une note « exceptionnellement ferme » demandant aux autorité nationalistes de préciser leurs intentions en ce qui concerne le paiement d'indemnités aux navires britanniques bombardés par les avions franquistes.

Le « Reynold News » qui publie cette information, ajoute que l'agent britannique a reçu pour instruction d'exiger une réponse immédiate à cet « ultimatum », afin qu'elle parvienne à Londres avant le débat de mardi à la Chambre des communes.

L'exode des réfugiés espagnols

Dans l'ensemble, le nombre des expatriés volontaires, tant au Perthus qu'à Prats-de-Mollo, à Cerbère et à Bourg-Madame s'élève environ à 15.000.

Dimanche sont arrivés à Cerbère des camions automobiles transportant 400 grands blessés militaires et civils, victimes des bombardements.

Plus de 1.500 soldats, appartenant aux diverses formations du corps d'armée gouvernemental, ont franchi la frontière française et ont été internés à Prats-de-Mollo.

Une alliance germano-italo-japonaise

Le bruit court avec persistance que d'importants pourparlers sont en cours entre des représentants japonais et italiens, en vue du renforcement du pacte anti-komintern et de sa transformation en une véritable alliance militaire entre Japon, l'Allemagne et l'Italie.

Achats d'avions aux Etats-Unis

La déclaration de M. Roosevelt, permettant à la France d'acheter 600 à 700 avions de guerre des derniers modèles aux Etats-Unis, est interprétée dans tous les milieux comme un net témoignage de la volonté des Etats-Unis de coopérer avec les démocrates.

de passer outre à l'opposition venant, tant des milieux militaires que des isolationnistes du Congrès.

On estime que, finalement, malgré l'opposition prévue de certains éléments du Congrès, l'opinion publique approuvera pleinement le geste de M. Roosevelt, qui contribue à renforcer la résistance des démocraties européennes.

EN PEU DE MOTS...

— 30.000 morts, 50.000 blessés, des milliers de disparus, tel est le dernier bilan du tremblement de terre du Chili. En outre, dans toute la zone sinistrée, on craint une épidémie de typhus.

— Treize étrangers ont été arrêtés à Paris pour infraction aux lois les concernant. La plupart étaient coupables de divers délits et titulaires de plusieurs condamnations.

— Mussolini passera en revue 20.000 miliciens, mercredi, à l'occasion du 16^e anniversaire de la fondation de la milice fasciste. Il prononcera un discours et remettra des décorations posthumes aux familles des légionnaires italiens morts en Espagne.

— La situation causée par les inondations en Grande-Bretagne restait encore critique samedi soir. On prévoit que la crue de la Tamise va encore s'accroître au cours des deux prochaines journées.

— Un monument érigé à la mémoire des pionniers de l'aviation a été inauguré dimanche, à Angers.

NOS ÉCHOS

Explication.

Montesquieu avait à son service un jardinier qu'il trouva un rude jour d'hiver assis au fond de son jardin ; il lui en demanda la raison :

— C'est, fit l'homme, que j'ai une cheminée qui fume au point que je ne puis me tenir dans ma chambre.

L'écrivain qui donnait asile à son serviteur voulut aussitôt aller sur place se rendre compte. Comme il allait ouvrir la porte, une voix de femme cria de l'intérieur :

— Si tu rentres, vaurien, tu reçois le balai !

Sans répondre, Montesquieu s'en fut et retrouva son jardinier :

— Moi aussi, l'ami, j'ai une cheminée qui fume... mais pas si fort !

Aux Délices.

Aux Délices, près de Genève, Voltaire faisait jouer sa tragédie : *Rome sauvée*. Assistait à cette représentation Montesquieu, que les vers saporifiques de Voltaire endormirent.

Voltaire, furieux jeta son bonnet à la tête de Montesquieu, lui criant :

— Monsieur le président, vous n'êtes pas à l'audience, ici.

Débitur conciliant.

X... a la réputation d'être un brave type, mais il a les poches percées. L'autre jour son tailleur lui présentait encore une fois sans succès la note de son dernier pardessus :

— Enfin, dit le tailleur irrité, je ne peux pourtant pas venir tous les jours vous réclamer le montant de cette facture ?

— Non ! fait X... voyons... Le jeudi vous va-t-il ? Eh bien ! venez tous les jeudis ?

Le parapluie.

Lorsque M. Chamberlain arriva à Rome, parmi la foule qui s'était portée à sa rencontre, figuraient un journaliste français qui considéra le parapluie toujours porté par le vieil homme d'Etat britannique, puis murmura à son voisin, Français comme lui :

— Toute la question désormais est de savoir si, arrivé avec un parapluie, il ne repartira pas avec un pépin !

Quelles exigences.

Dans un petit restaurant, où le garçon est d'autant plus familier que les prix sont bas, un client fait la grimace devant un bifteck.

— Hé, garçon, ce bifteck n'est pas tendre.

— Alors, le garçon, avec une indignation pleine de superbe :

— Pas tendre, pas tendre ! Qu'est-ce que vous voulez... qu'il vous embrasse ?

Qui sait ?

Gustou lit le Journal du Lot :

— Qu'y a-t-il de nouveau ? demande sa femme.

— Je suis en train de lire les nouvelles...

— Ah !

— Oui, je veux voir s'il n'est pas venu au monde quelqu'un que je connaisse...

Nuance.

Pour son anniversaire, une jeune femme recevait, d'un ami, un fort joli bracelet portant à l'intérieur la date de naissance de la brillante comédienne.

— Mon ami, fit-elle avec une petite

CE QU'IL FAUT SAVOIR

La pleine intégrité de l'Empire

De « la République » :

Pour les Français, de quoi s'agit-il ? D'assurer l'intégrité de l'Empire. Seulement, ce mot d'intégrité, il faut le définir. Il a un double sens, physique et physiologique. Assurer à un être humain son intégrité physique, c'est ne pas permettre, non seulement qu'il soit écartelé ou simplement décapité, mais qu'il perde un bras, une main, un doigt, la moindre parcelle visible de son être.

Assurer à cet être son intégrité physiologique, c'est permettre à sa machine de manoeuvrer — et d'abord à sa machine corporelle — c'est donner à cet homme la pleine puissance de marche, de parler, de manger et de digérer aussi librement que possible (Et de penser, bien entendu).

En somme, on peut, comme je l'ai dit plus haut, attenter à l'intégrité autrement qu'en le décapitant ou bien en l'amputant, on le peut — et les juges et gendarmes ne s'en font pas faute — en le ligotant, l'emprisonnant. Moyennant quoi, tout se passe à peu près comme si cet homme était mort.

Autant dire qu'assurer l'intégrité de l'Empire français, c'est :

- 1^o assurer l'intégrité de son territoire ;
- 2^o assurer l'intégrité de son fonctionnement, soit son indépendance politique et économique et la liberté ou le contrôle des routes qui — puisqu'il est discontinu — retient entre eux les éléments qui le composent.

Sur le premier point, inutile de discuter. On sait quelles sont nos frontières. Elles demeureront ce qu'elles sont. Rien de plus.

Mais sur le second point, la difficulté est plus grande et la discussion pourrait s'éterniser. Je ne soulignerai que deux points :

On n'imagine pas que l'Empire gardera son intégrité physiologique si une puissance quelconque obtient ou garde un droit de regard sur l'une quelconque de ses parties. C'est précisément pourquoi M. Mussolini — fort bien inspiré en l'occasion — n'a pas voulu que Trieste devint port franc de l'Allemagne. Trieste port franc de l'Allemagne, c'était en effet l'Allemagne bientôt si fortement établie dans la ville — que les souvenirs austro-hongrois aidant — on n'aurait pas pu la déloger. Ce qui est vrai pour Trieste l'est pour Djibouti.

A Tunis, il y a une colonie d'émigrés italiens qui compte 84.000 membres contre 120.000 Français, étant bien entendu que les deux millions de Tunisiens sont aussi à considérer et même vingt fois plus à considérer que les Italiens, d'autant qu'ils sont tous — je dis tous — profondément hostiles, pour des raisons sociales surtout, à l'émigré italien et à l'émigré espagnol ou même au maintien de ses privilèges. Sur ces 84.000 Italiens, 35.000 d'ailleurs demandent leur naturalisation.

L'Italie veut maintenir là ce qu'elle appelle une « Tunisie italienne », disons une minorité nationale. Eh ! bien, non ! Il faut que l'affaire soit réglée une fois pour toutes, et puisque M. Ciano a tant fait que de dénoncer les accords de 1935, il faut qu'elle soit réglée d'une autre façon qu'elle ne le fut en 1935, c'est-à-dire que les Italiens qui naissent en Tunisie doivent

Pierre DOMINIQUE.

— Elle baisse si bien les yeux !
— Oui, oui, fit Mlle Edwige Feuillère vivement ; elle baisse les yeux, mais elle « lève » les cœurs !

Bonne recommandation.

— Que vous a dit l'horloger quand vous vous êtes recommandé de moi ?
— De le payer d'avance.

Le LISEUR.

Chronique du Lot

Les élections à la Chambre d'Agriculture du 5 février 1939

Aux Agriculteurs de l'Arrondissement de Cahors

Le 5 février prochain, vous êtes appelés à élire vos délégués à la Chambre d'Agriculture.

Tous les élus de 1927, réélus en 1933, viendraient encore solliciter vos suffrages si l'un d'entre nous, M. Brunet, viticulteur-fraisiculteur à Caillac, n'avait dû se retirer pour raison de santé.

En constituant notre liste, d'accord avec les grandes Associations agricoles du département, nous avons cherché à ce que les branches essentielles de la production agricole : élevage, viticulture, culture fruitière, tabac, etc., puissent être défendues par des spécialistes qualifiés, qui, au surplus, se trouvant disséminés sur tout le territoire de l'arrondissement, pourraient se tenir constamment en contact avec vous et avec vos organisations professionnelles pour recueillir vos suggestions et vos revendications, les faire leurs, les soumettre ensuite aux pouvoirs publics et les faire aboutir.

Nous venons solliciter, en toute confiance et en toute indépendance, vos libres suffrages.

Nous plaçant exclusivement sur le terrain professionnel, vous avez le droit de savoir d'abord ce que nous avons fait et ensuite quel sera notre programme d'avenir.

Bien que légalement les pouvoirs des Chambres d'Agriculture soient très limités, nous nous sommes efforcés dans le cadre départemental à encourager tout ce qui touche à l'amélioration de la production. C'est ainsi que, malgré les faibles ressources dont nous avons disposé au cours des dernières années, nous avons :

- Accordé des primes aux détenteurs de taureaux de choix ;
- Subventionné les constructions de plateformes à fumier et fosses à purin ;
- Encouragé l'amélioration de l'élevage ovin (primes de conservation aux éleveurs, subventionné le concours spécial de Gramat et le concours de bergeries) ;
- Subventionné des comices agricoles ;
- Encouragé l'enseignement agricole en accordant de nombreuses bourses aux jeunes gens qui sont venus suivre les cours de l'école d'hiver de Cahors ;
- Aidé le Syndicat départemental des producteurs de pêches et la Fédération des fraisiculteurs du Lot à acquérir une marque ;
- Subventionné les Caisses d'assurances mutuelles contre la mortalité du bétail ;
- Subventionné le Syndicat de défense des vins de Cahors pour l'obtention de l'appellation d'origine ;
- Subventionné le Centre de recherches agronomiques pour le fonctionnement d'un service d'avertissement pour la lutte contre les maladies de la vigne ;
- Encouragé les producteurs de lait pour la production d'un lait propre et sain ;
- Aidé au développement de la culture fruitière par l'organisation de démonstration de taille et de traitements des arbres fruitiers ;
- Aidé les résiniers de la région de Cazals qui depuis longtemps sont victimes de conditions économiques défavorables ;
- Aidé par les Syndicats de producteurs de lavande à l'installation d'ateliers de distillation.

Pour les tabacs, notre collègue Couderc, président de la Fédération des planteurs, par sa connaissance approfondie de la question et par son dévouement inlassable à la cause des planteurs, a obtenu des améliorations importantes dans les prix et dans les primes dont il convient de souligner la portée.

Au point de vue social, toutes les questions qui ont eu pour but d'améliorer le sort des agriculteurs : Assurances sociales, allocations familiales, barrière douanière pour la défense des prix de nos produits, liberté de distillation des vins ont trouvé en nous d'ardents défenseurs.

Pour l'avenir nous continuerons cet effort d'amélioration de la production, mais nous sommes surtout partisans de réformes hardies qui permettent à notre agriculture de recouvrer une prospérité accrue et sans lesquelles nous considérons que le paysan ne peut continuer sa noble tâche.

C'est ainsi que s'impose d'urgence et au premier plan :

- La création d'une Caisse d'assurances obligatoires contre les calamités agricoles, qui garantirait à l'agriculteur la juste réparation des dommages subis et qui mettrait un terme à la répartition toujours trop pécuniairement et souvent fantaisiste avec laquelle les secours sont actuellement accordés.
- A ce sujet, les membres de la Chambre d'Agriculture ont fréquemment protesté contre la façon peu équitable dont sont faites les répartitions d'indemnités et ils tiennent à faire connaître aux agriculteurs qu'ils sont tout à fait étrangers à ce mode de répartition qu'ils désapprouvent entièrement.

— La réaffectation des vieux travailleurs ;

- Les allocations familiales égales pour tous, mais financées par tous les Français et non uniquement par les petits exploitants dont les charges sont déjà trop lourdes.

En outre de ces grandes et graves questions qui conditionnent l'avenir de notre agriculture, nous interviendrons pour obtenir :

- L'abaissement des droits de circulation des vins ;
- La suppression des formalités excessives, notamment en ce qui concerne l'échange blé contre pain et qui ne constituent que des tracasseries pour les producteurs ;
- L'abaissement des droits d'entrée des fruits et notamment du chasselas à Paris ;
- La libre fabrication des piquettes ;
- L'appellation contrôlée des vins de Cahors ;
- La recherche des débouchés pour les produits agricoles ;
- La création de marchés locaux ;
- L'ajustement constant du prix d'achat des tabacs par l'administration à leur prix de revient ;

Au Sénat

La Commission de comptabilité du Sénat a procédé à la nomination de son bureau.

M. Loubet, sénateur du Lot, a été nommé président.

DANS LE MÉRITE AGRICOLE

Est promu Officier : M. Baptiste Pons, à Cézac.

Sont nommés Chevaliers : MM. Cubaynes, Adjoint au Maire du Montat, Demeaux, Président du syndicat des Planteurs de Lavande à Cahors, Hérelil, propriétaire à Sauliac, Lagarde, Adjoint au Maire de Saint-Géry, Lieutenant au Laveterie.

A tous nos félicitations

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE POUR UN LOTOIS

Samedi, 28 janvier, a eu lieu au Restaurant Ruc, rue de la Pépinière, une manifestation sympathique pour M. Floirac, promu chevalier de la Légion d'honneur : un déjeuner en son honneur avait été organisé par ses amis.

M. Floirac, est un Lotois pur sang. C'est un homme d'une grande valeur morale qui a été blessé gravement au cours de la dernière guerre. Mais il reste un modeste et il ne tire aucune vanité du ruban qu'il a grandement mérité.

Le banquet s'est terminé par une magnifique et cordiale allocution de M. Aug. Bessou qui fut vivement applaudi.

Mentionnons que MM. Loubet et Garrigou, sénateurs, avaient tenu à s'associer à cette charmante manifestation de sympathie à laquelle ont participé nombre de Cadurciens et de Lotois qui sont fixés dans la capitale.

La pêche à la truite

Nous rappelons que la pêche à la truite s'ouvrira mercredi 1^{er} février. Les amateurs ne manquent pas d'être nombreux, car ils espèrent que la crue des eaux favorisera la montée du poisson et, par conséquent, leur permettra de faire une belle ouverture.

Justice de paix

M. Castanié Jules est nommé suppléant du juge de paix de Latronquière (Lot).

Fédération des Syndicats de Planteurs de Tabac du Lot et de l'Aveyron

Nous portons à la connaissance des Planteurs de tabac que les sinistrés ayant totalement détruit leurs récoltes recevront un acompte à la fin des livraisons grâce aux retenues effectuées.

Puisque la Caisse départementale n'a pas les ressources suffisantes pour la totalité du paiement, un emprunt de 2.200.000 francs environ sera contracté pour indemniser les sinistrés.

Nous tenons à rassurer nos camarades et leur certifier qu'ils seront payés comme précédemment d'après leur moyenne triennale.

Pour le Bureau : Le Président : E. COUDERC.

Plus de cabine téléphonique à Saint-Aurélien

L'Administration des Postes informe les usagers qu'en raison de la démission du gérant et de l'impossibilité momentanée de trouver un remplaçant la cabine de Saint-Aurélien (commune de Castelnaud-Montrater), sera provisoirement fermée à partir du 1^{er} février 1939.

- L'accroissement du contingent culturel de tabac, de façon à satisfaire les demandes des nouveaux planteurs ;
- La réduction des achats de tabacs étrangers et l'introduction de ces tabacs dans la culture française.

Telles sont les questions principales qui détermineront notre action à l'avenir.

Nous voulons que l'agriculture française soit placée dans la nation à parité des autres branches de l'activité du pays.

Nous voulons la liberté du travail, dans l'ordre et la paix, l'union de tous les Français pour le maintien de nos libertés. Mais nous restons les adversaires de la division, dont l'enjeu serait une force morale amoindrie, une production nationale diminuée et une France aménisée.

De toutes nos forces nous défendrons vos droits et vos intérêts professionnels. Mais pour que notre voix soit entendue, il est nécessaire que vous nous accordiez l'autorité voulue en nous donnant, le 5 février, une majorité imposante montrant que vous êtes tous avec vos représentants à la Chambre d'Agriculture.

Camarades paysans, nous sommes plus que jamais résolus à faire triompher les revendications paysannes qui sont à la base de la prospérité agricole :

— Accordez-nous vos votes massifs et vous pouvez être assurés que nous restons dignes de votre confiance.

Calmels Raymond, agriculteur à Saint-Denis-Catus, président de la Société d'Agriculture, président de la Chambre d'Agriculture (sortant).

Coudere Emile, agriculteur à St-Géry, président de la Fédération des syndicats de planteurs de tabac, membre de la Commission paritaire de fixation du prix des tabacs, secrétaire de la Chambre d'Agriculture (sortant).

Capmas Alfred, agriculteur, viticulteur à Lagardelle, président de la Caisse mutuelle agricole des Assurances sociales du Lot, trésorier de la Chambre d'Agriculture (sortant).

Rouges Alfred, agriculteur à Montlaun, vice-président du Comice agricole de Montégut, président de la Caisse d'assurances mutuelle contre les accidents du travail.

La Nuit Quercy-Périgord

Le vendredi 3 février, de 21 heures à l'aube, aura lieu « la Nuit Quercy-Périgord ». Elle est organisée au Moulin de la Galette (77 à 81, rue Lepic, Métro : Blanche ; Lamarek) par « la Diane du Quercy » et le « Périgord à Paris », avec le concours des Sociétés amies des arrondissements du Quercy : Amicités Quercyennes, Cadets du Quercy, Enfants de Figeac, Foyer du Quercy, Ingres et de l'Essaim du Périgord, sous la présidence de MM. Anatole de Monzie, Ministre des Travaux publics, Député du Lot, Georges Bonnet, Ministre des Affaires Etrangères, Député de la Dordogne et des Parlementaires et des hautes personnalités des deux provinces, des Reines du Quercy et du Périgord et de leurs Dames d'honneur, entourées des Reines, Duchesses et Pastourelles des provinces françaises, avec le concours de plus de cent artistes costumés des groupes folkloriques : « La Bourrée », « Les Rébengairés », « Les Chanteurs Limousins », Mmes Marguerite Moreno, l'artiste du Tout Paris et Tonia Navar, ex-sociétaire de la Comédie Française ; Mmes Juliette Dissel, fondatrice du Théâtre d'Or, Germaine Gagniaire, vedette de la Radio et de la Télévision et Suzanne Margerit, pastourelle du Lot, le délicieux Rossignolet ; MM. Maurice Escande, de la Comédie Française, Gautier-Sylla, de l'Odéon, Ribalco, de l'Appolo, dans son répertoire, Jean Douard, de la Radio et de l'Olympia, et de nombreux artistes professionnels quercyennes et périgourdins.

Le programme artistique sera composé de chants et poèmes inspirés du Quercy et du Périgord, de musique et danses régionales.

A minuit trente, bal de nuit assuré par un grand orchestre régionaliste. Buffet tenu par les compatriotes Fernand Cauviac et Casses.

Exposition des œuvres de nos peintres et sculpteurs régionaux. Au stand de librairie, ouvrages des écrivains du Lot et de la Dordogne.

Entrée (concert et bal) : cartes prises à l'entrée : 15 francs ; cartes prises à l'avance : 12 francs. Entrée gratuite pour les personnes en costumes du Quercy ou du Périgord.

On trouve des cartes : chez le Commandant Barges, Président de la Diane du Quercy, 17, quai Bourbon, Paris, tél. Odéon 14-61 ; chez tous les Membres des Comités Directeurs du Périgord à Paris et de la Diane du Quercy, ainsi que chez les Présidents, les Secrétaires généraux et Trésoriers généraux des Sociétés amies des arrondissements de Quercy mentionnées ci-dessus et à l'AFTA, 44, rue Jean-Goujon, Paris, 8^e. Des cartes seront également déposées aux sièges des Associations d'originaires.

Tenue de ville ou costume du Quercy-Périgord. Pour tous renseignements, s'adresser au Commandant Barges.

Plainte

Mme Angèle Labertie, de Fargues, a porté plainte contre son voisin, S..., qui l'aurait frappée et blessée.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER 5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul PARIS (3^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES À UN LIT de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC (Originaire du Lot) Téléphone ARCHIVES 60-92

Propriétaire

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

EDEN

MERCREDI, JEUDI, SAMEDI et DIMANCHE (en soirée) DIMANCHE (matinée)

Le plus beau film d'aventures réalisé jusqu'à ce jour

Le Tombeau Hindou

Suite et fin du TIGRE DU BENGAL AVEC

Alice FIELD, Claude MAY et André BURGÈRE

PALAIS des FÊTES

MARDI 31 JANVIER, MERCREDI 1^{er} JEUDI 2, SAMEDI 4 DIMANCHE 5 FÉVRIER

(en soirée à 20 heures 45) DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Le plus grand, le plus formidable succès de la saison

Yvonne PRINTEMPS, Pierre FRESNAY

DANS

Trois Valses

Un film de Ludvig Berger

Le film qui bat le record des louanges ! Un film unique...

Trois Valses fait honneur au cinéma français.

CAHORS CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Cahors s'est réuni lundi soir, à 21 heures 15, sous la présidence de M. le docteur Calvet, 1^{er} adjoint.

Étaient présents : MM. le docteur Calvet, Salanié, Gayet, Nicolai, Rolès, Triadou, Marmiesse, Heilles, Orliac, Teil, Couderc, Paubert, Malique, Vidailiac, Duthil, Marcouly, docteur Mendailles.

M. le maire indique qu'il a reçu une somme de 200 francs pour le Bureau de Bienfaisance. Mais le généreux donateur ne s'est pas fait connaître. Au reste, ce n'est pas la première fois qu'il a envoyé des dons pour le Bureau de Bienfaisance. Des remerciements sont votés au généreux et anonyme donateur.

Des demandes de sursis d'incorporation et des demandes d'allocation militaires pour soutiens de famille reçoivent un avis favorable.

Une convention relative à l'installation d'une cabine téléphonique à préparation, sous les arcades de la Mairie, entre l'Administration des P.T.T. et la ville de Cahors, est adoptée.

D'autre part, la ville cédera gratuitement les emplacements nécessaires pour l'installation par l'Administration d'autres cabines en ville : l'Administration prendra à sa charge les frais d'éclairage et d'entretien de ces cabines et la ville se réserve le droit d'utiliser les panneaux pour la publicité.

En réponse au vœu du Conseil municipal relatif au tirage à Cahors de l'une des prochaines tranches de la Loterie Nationale, le Secrétaire général de la Loterie fait connaître que bonne note a été prise du vœu du Conseil municipal de Cahors... pour l'année prochaine...

M. le Maire fait connaître que le nombre des chômeurs à Cahors est de 16 : 13 hommes, 3 femmes. Un crédit de 20.000 francs sera ouvert pour le paiement des allocations.

M. Berthias, entrepreneur des travaux d'extension du réseau de distribution d'eau potable dans le faubourg de Labarre et de Cahessut, réclame une somme de 349.031 fr. 28 à la ville qu'il actionne en paiement devant le Conseil de préfecture départemental de la Haute-Garonne.

M. Nicolai donne communication du dossier et du mémoire en défense adressé par M^l Lacaze, avocat, au nom de la ville, qui consent à payer à M. Berthias une somme de 204 mille 283 fr. 09.

L'action devant le Conseil départemental de préfecture sera soutenue par la ville par M^l Lacaze.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

UNIVERSITÉ POPULAIRE

Après avoir parlé de l'économie allemande, M. Mirouze, dans la prochaine séance de l'Université Populaire, le mercredi 1^{er} février, à 21 heures, au Lycée Gambetta, traitera le sujet suivant : *L'Economie soviétique.*

Il fera un large exposé sur la structure économique de la République Soviétique, et montrera les réalisations dues à l'application des deux plans quinquennaux.

A l'heure où, d'aucuns proposent de supprimer le traité d'alliance franco-soviétique, il est de toute utilité pour un esprit cultivé, de venir se renseigner sur les richesses de la Russie moderne, et sur l'appoint qu'elle pourrait nous apporter en cas de conflit.

ORPHEON DE CAHORS

Les membres exécutants sont instamment priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu le jeudi 2 février, à 8 heures 3/4 précises, au siège de la Société.

Préparation pour le concert du dimanche 5 février. — Organisation pour l'année en cours. — Le Secrétaire.

REFUGIÉS ESPAGNOLS

Un convoi de réfugiés espagnols est arrivé à Cahors dimanche soir par le train venant de Toulouse. Il se composait de 447 personnes et, sauf quelques miliciens blessés en voie de convalescence, il ne comprenait que des femmes, des enfants et des vieillards.

On devine que ce n'est pas une petite affaire que de recevoir, d'héberger et de nourrir 500 personnes. Malgré le peu de temps qui leur avait été laissé, les services de la Préfecture, grandement aidés par l'autorité militaire et la gendarmerie, purent préparer l'indispensable et la troupe lamentable de ces réfugiés put être logée dans les locaux de l'ancien séminaire généralement mis à leur disposition par les autorités religieuses.

Un repas chaud fut servi à ces malheureux ; du lait fut donné aux jeunes enfants et le lendemain, avec le concours des cuisines militaires, on leur a fait une copieuse distribution de vivres.

Il faut dire que leur état de détresse et de dénuement faisait peine à voir et que dans la journée de lundi des vêtements ont été distribués aux plus démunis d'entre eux.

Ces réfugiés vont être répartis le plus judicieusement possible dans les arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Transfert des Ponts-et-Chaussées

L'Administration des Ponts et Chaussées et du Service vicinal ont été transférées provisoirement dans les bâtiments de l'ancien séminaire du diocèse de Cahors, situé, 15, boulevard Gambetta, à Cahors. Le numéro d'appel téléphonique, n° 26, n'a pas été modifié.

AU CERCLE GAMBETTA

Joyeux et cordial, le banquet annuel du Cercle Gambetta s'est déroulé samedi. Il réunissait dans les salons mêmes du Cercle un grand nombre de membres heureux de se trouver groupés autour d'un menu de choix et d'une table parfaitement servie par l'excellent restaurateur du « Vatel ».

Fête de famille, sympathiquement et cordialement présidée par M. le colonel Lambot qui excusa le président d'honneur, M. de Monzie, retenu à Paris d'où il envoyait à tous son amical salut. M. le colonel Lambot se félicita de la vitalité du Cercle et exprima à tous les convives ses vœux pour eux et leurs familles.

Après qu'il, suivant la tradition, les chants, récits et monologues se succédèrent, maintenant jusqu'au bout l'atmosphère joyeuse qui caractérise cette réunion amicale.

Nécrologie

Ces jours derniers ont été célébrés à Toulouse les obsèques de M. Auguste Rebière, professeur agrégé honoraire décédé à l'âge de 69 ans.

M. Auguste Rebière était originaire de Souillac. Il avait été pendant plusieurs années maître-répétiteur au lycée Gambetta dont il était un ancien élève.

Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Obsèques

Dimanche, à 15 heures, ont été célébrées les obsèques de M. Ed. Bouscasse, décédé à Cahors, à l'âge de 56 ans.

M. Bouscasse qui était marchand forain était très connu et très estimé dans notre ville.

Aussi bien à ses obsèques assistait une foule nombreuse qui avait tenu à témoigner de vives sympathies à la famille.

Nous adressons à Mme Bouscasse, à MM. Jean et Jacques Bouscasse, à tous les parents nos sincères condoléances.

Association des Anciens Elèves du Lycée Gambetta

L'Assemblée générale de l'Association amicale des Anciens élèves du lycée Gambetta se réunira dans le Parloir du lycée, le samedi 25 février, à 18 h. 30.

Au cours de cette réunion, M. Manhiabal, trésorier, donnera connaissance de la situation financière de l'Association. Puis il sera procédé à l'élection de 4 membres du Conseil d'administration.

Cette année, les 4 membres sortants, d'ailleurs rééligibles, sont : MM. Irague, Gambert, Bertrand. Un membre nouveau à élire, en remplacement du regretté secrétaire général, M. Emile Farge.

A l'issue de cette réunion, à 19 h. et demie, aura lieu le banquet traditionnel, à l'hôtel Laroche, sous la présidence de M. le docteur Rougier, vice président.

Classe 1913

Les camarades de la classe 1913 sont instamment priés de bien vouloir assister au Banquet traditionnel qui aura lieu le samedi 4 février prochain. Le repas sera servi à 19 h. 30 au restaurant « Mon auberge », avenue de la Gare chez Annet. Rassemblement café de Bordeaux, à 19 heures.

Le menu soigneusement composé satisfaitra les palais les plus délicats. Prière de se faire inscrire au lieu habituel.

La liste des inscriptions sera close le jeudi 2 février, à 19 heures. — La Commission.

Banquet de la classe 1915

Nous rappelons que le banquet de la classe 15 aura lieu le dimanche 19 février prochain, à « Mon Auberge », restaurant Ané, avenue Jean-Jaurès, à 19 h. 30. Le prix du banquet a été fixé à 30 fr.

Les camarades qui voudraient prendre part à ce repas fraternel sont priés de se faire inscrire dès que possible chez les camarades Sabrié, tailleur, boulevard Gambetta, Rouget, boulanger, rue des Soubirous et Bergon, imprimeur.

Ce banquet, qui réunit chaque année de nombreux camarades heureux de se retrouver entre eux et d'évoquer des souvenirs communs, aura cette année d'autant plus de succès, qu'une surprise sera réservée aux convives.

Banquet des classes 1918-1919

La date du banquet des deux classes est définitivement fixée au samedi 4 février. Le repas aura lieu au Thermist-Hôtel et le rendez-vous fixé à 19 heures au Café des Américains.

Les camarades, qui ne se sont pas encore fait inscrire, sont priés de s'adresser au camarade Baufut, Café des Américains, avant jeudi soir.

Bal des ouvriers pâtisseries

Les ouvriers pâtisseries de Cahors se sont réunis et ont décidé l'organisation d'un bal.

Ce bal aura lieu, en matinée et en soirée le dimanche 12 février, au Robinson Cadurcien.

Mairie de Cahors

Le Maire de Cahors croit devoir rappeler aux électeurs de la commune que le délai fixé pour les inscriptions ou radiations sur les listes électorales expire le 4 février courant.

Passé cette date, aucune demande d'inscription ou de radiation ne pourra être acceptée.

Double contravention

Pour défaut d'éclairage sur son automobile et pour stationnement dans un tournant, une double contravention a été dressée à M. Lafage, de Lédat (Lot-et-Garonne), par la gendarmerie de Saint-Géry.

Les Sports

STADE CADURCIEN

Association. Stade Cadurcien (2) bat U.S. Puylaroque par 6 buts à 0. — Les équipiers seconds du Stade ont fait un bon match en face des vaillants Puylaroquais. Le score fut toutefois inférieur à celui du match aller.

Douelle. — Stade Cadurcien (3) bat U.S. Douelle par 3 buts à 1. — Les stadistes, continuant la série de leurs succès, ont pris le meilleur sur la jeune équipe de Douelle.

A Douelle, belle partie de la défense. A Cahors, bonne tenue de toute l'équipe.

Championnat du Lot 1^{re} série : Union Sportive d'Autoire (1) bat Stade Cadurcien (1), par 9 buts à 1. — La partie de dimanche avait un intérêt primordial, car qui connaît le dynamisme des champions du Lot, pouvait s'attendre à une remarquable partie de ces derniers.

Après un match dont l'intérêt se limita à une mi-temps, le champion du Lot 1937-38, a pris d'une façon éclatante sa revanche sur son malheureux adversaire.

Partie égale durant quarante-cinq minutes. Autoire prit le meilleur grâce à l'énergie résolution de sa ligne d'avants. Le Stade avec quelques attaques bien menées parvenait à atteindre le repos avec deux buts à son passif, contre un marqué après plusieurs offensives dangereuses.

La seconde mi-temps fut un véritable désastre pour les couleurs locales. Autoire mit quelques minutes à peine à trouver la bonne carburation et ce fut la grande partie des poulaillers de Villerscazes. Avec un style impressionnant, attaquants et défenseurs visiteurs remplirent leur rôle de vainqueurs dans ce match où le Stade n'eut aucune chance de soutenir la comparaison.

Arrondissement de Cahors

Castelnaud-Montrater

Naissance. — Les époux Lartigue-Valmarty, à Pech-Muscet, viennent d'hériter de leur premier enfant, prénommé Emilien-Joseph.

Nos bien vives félicitations aux heureux parents et grands-parents et nos souhaits de santé et bon avenir au mignon bébé.

Comice agricole cantonal. — Les membres du Comice agricole cantonal et tous les agriculteurs du canton de Castelnaud-Montrater, désirant faire partie de cette association agricole, sont invités à s'acquiescer sans retard de leur cotisation annuelle pour 1939.

Cette cotisation annuelle est fixée à 5 francs. Pour le paiement, s'adresser à M. Elie Drillières, trésorier du Comice, directeur de l'École publique de Castelnaud ou à MM. les Secrétaires des maires du canton de Castelnaud-Montrater qui sont chargés par leur maire de recueillir les cotisations des agriculteurs auxquels il sera remis un reçu détaché d'un registre à souche.

Il est indispensable que notre Comice devienne puissant pour défendre énergiquement tous les intérêts des travailleurs de la terre et mettre fin au dépeuplement de nos chères campagnes.

Vêtements CONCHON-QUINETTE

place Galdemar, rue Georges-Clemenceau
CAHORS

Actuellement et jusqu'au 28 Février
GRANDE VENTE RÉCLAME ANNUELLE

CHEMISERIE, BONNETERIE, LINGERIE

A cette occasion articles sacrifiés à tous nos rayons

distinction ait été accordée à un administrateur dévoué, à un agriculteur émérite, soucieux d'apporter dans l'exploitation de sa propriété tout ce que demande le progrès.

Au nom de tous ses amis et en notre nom personnel nous adressons à notre jeune maire toutes nos vives félicitations — L.D.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Une magnifique performance du Racing-Club Figeacois. Racing bat Ecuverez gramatois 4-1. — Dimanche dernier, 22 janvier, le Racing se rendait à Gramat pour y rencontrer l'équipe locale. Les Figeacois remplaçant au pied levé une équipe lotoise ayant fait forfait en championnat. Aussi, c'est la toute première équipe des Gramatois qui leur fut opposée. On peut en juger par la formation suivante: Goal: Vidillac; arrières: Bec et Laroux; demis: Delmas, Larnaudie et Galibert; avants: Marius, Delpech, Blanc, Maury I, Maury II. Avant le match, on aurait pu croire à une large défaite figeacoise, mais après quelques minutes de jeu, on put voir qu'il s'agissait d'un match serré. En effet, le Racing attaqua et domina ses adversaires. C'est alors que l'avant-centre figeacois, seul à quelques mètres des filets, va shooter, mais une main arrête le ballon qui pénètre dans le but. L'arbitre ne peut que siffler et accorder un penalty: magnanimes les Figeacois se refusent à le botter. Ce n'est d'ailleurs que partie remise car quelques instants après, à cinq minutes d'intervalle, l'inter droit et l'ailier gauche signent chacun un magnifique but. Le mi-temps arrive sur le score 2 à 1, car les Gramatois avaient réussi à réduire le score. Le jeu reprit et de magnifiques mouvements dénotant une classe réelle et d'une science prometteuse furent échauchés par notre Racing. Tous les éléments se surpassaient, le goal faisait des prodiges; les ailiers renvoyaient insalablement; les demis servaient avec précision; les avants driblaient et shootaient. L'arbitre, croyant alléger la défaite des Ecuverez, refusait un but sans raison après l'avoir accordé.

Le Racing en marqua aussitôt un autre par l'inter-gauche 3 à 1. Est-ce que cela suffisait pour prouver la supériorité des Figeacois? Oui, bien sûr, mais il fallait clore dignement la victoire. L'inter gauche s'en chargea et le goal gramatois devait ramasser une quatrième fois la balle dans ses filets. La défaite des vainqueurs du Stade Cadurcien était consommée. Quelques instants plus tard l'arbitre, M. Mayanne, sifflait la fin de ce match qui, malgré ses décisions partiales, avait été splendide.

Tous les Figeacois fournirent une grande partie qui les élève enfin à leur

véritable rang, celui des meilleurs. Félicitons-les sans réserve, car les Gramatois, formation réputée, jouaient ce jour-là au grand complet.

Bal des Petits Lits Bleus. — C'est le 16 février, à 21 heures, qu'aura lieu, dans les somptueux salons de l'Hôtel Tillet, le bal annuel des Petits Lits Bleus, au profit du Timbre antituberculeux.

Placé sous les auspices de la municipalité, de la Croix-Rouge et du dispensaire de Figeac, et la présidence de M. le Sous-Préfet et du docteur Dulac, il connaîtra le succès que mérite l'œuvre admirable et nécessaire du Timbre.

Tout a été mis en œuvre pour l'assurer. Danseurs et danseuses seront entraînés par le jazz du virtuose Vinsonneau, et ceux qui ne dansent pas, dans une salle spécialement aménagée, pourront bridger, par exemple, et se divertir agréablement.

Le prix de la carte d'entrée est de 20 francs.

Nous ne saurions trop engager les Figeacois d'aller nombreux au bal du Timbre. Ils feront ainsi œuvre utile, œuvre charitable, et encourageront les organisateurs de leurs persévérants et désintéressés efforts.

« Les Amis de la Musique »

La Société symphonique « Les Amis de la Musique » remercie chaleureusement les nombreux auditeurs qui ont bien voulu applaudir le concert du 22 janvier, ainsi que les représentants de la presse qui ont traduit la sympathie pour notre Société, qui ne souhaite rien tant que s'en montrer digne.

De nombreuses personnes ayant demandé que notre Société donne d'autres auditions symphoniques, « Les Amis de la Musique » s'efforceront d'accéder à ce désir. Mais ils ne peuvent guère donner que des concerts dans une salle fermée, ce qui exige d'assez gros frais auxquel s'ajoute l'achat de partitions, location d'instruments et de salle de répétitions. Ceci explique la mise prochaine en circulation des cartes de membres honoraires.

La Société « Les Amis de la Musique » espère que chacun fera bon accueil aux porteurs et remercie d'avance la population de Figeac de sa générosité.

Nécrologie. — Nous apprenons avec tristesse le décès de Mme Veuve Bayle, née Yvette Chéron, l'aimable gérante de la succursale de la pâtisserie Péfaure, rue Gambetta. Mme Bayle n'était âgée que de 41 ans.

Cette pénible nouvelle a vivement ému tous ceux qui connaissaient la regrettée défunte.

Nous adressons à toutes les familles touchées par ce deuil nos condoléances attristées.

Dans la magistrature. — Nous apprenons avec plaisir que M^r Bernié, le distingué notaire de notre ville, vient d'être nommé, par décret en date du 18 janvier 1939, juge de paix à Bellegarde (Loiret).

Tout en regrettant vivement le départ de M^r Bernié, nous sommes heureux de lui adresser nos bien sincères félicitations.

Dans la magistrature. — M. André Vayssette, juge de 3^e classe à Ville-

franche-sur-Saône, vient d'être promu à la 2^e classe.

Nous félicitons vivement notre sympathique et distingué compatriote, ainsi que M. Vayssette, son père, l'huissier très estimé du boulevard Wilson.

Listes électorales. — Nous rappelons à nos lecteurs que, pour demander leur inscription sur les listes électorales ou leur radiation, le dernier délai est le 4 février.

Nous les engageons à ne pas attendre jusqu'au dernier jour et à se présenter dès maintenant au Secrétaire de la mairie.

Au barreau du Lot. — M. Delmas, fils de l'ancien député du Lot, vient de s'inscrire au barreau du Lot. M. Delmas est licencié en droit et diplômé de l'Institut de Criminologie.

Nous souhaitons à M. Delmas le succès que mérite sa culture et lui adressons nos cordiales félicitations.

Cajarc

Carnet de deuil. — M. Paul Vincent est décédé. Cette nouvelle nous afflige profondément. Il était notre correspondant depuis de si longues années que nous ne concevions point qu'il pût, un jour, cesser de l'être. Son très grand âge avait pu diminuer son activité physique, mais non point atténuer son amitié et son dévouement au Journal du Lot et après les interruptions que la maladie lui imposait parfois, il y reprenait vite sa collaboration. Maintenant, c'est fini !

Ancien conducteur des Ponts et Chaussées, Officier d'Académie, Chevalier du Mérite agricole, Paul Vincent — qui devait être le doyen de sa commune — était estimé et aimé de tous ses concitoyens. Sa disparition, survenue après une crise d'urémie, a causé, à Cajarc et dans la région, une vive et sincère émotion.

Aussi fut-il accompagné à sa dernière demeure par un très nombreux cortège d'amis attristés qui déploiraient la perte de ce brave homme et de cet excellent citoyen.

Nous nous inclinons devant sa mémoire et nous exprimons aux membres de sa famille la part bien vive que nous prenons à leur deuil. — N.D.L.R.

St-Médard-Nicourby

Grave accident. — M. Gaston Estival travaillait à casser du bois de chauffage, lorsque sa hache se détacha du manche et tomba en lui frappant l'arrière de la tête du côté tranchant.

M. Estival reçut une grave blessure. Transporté à Saint-Géré, il reçut les soins du docteur Calvet.

Nous adressons nos meilleurs vœux de prompt et complet rétablissement à M. Estival qui est père de 7 enfants.

Arrondissement de Gourdon

Canic

Nécrologies. — C'est avec tristesse que nous annonçons le troisième décès dans le mois de janvier, après celui de Mlle Aline Lalo, c'est celui d'abord de Mme veuve Vayssière, de Raffar, décédée à l'âge de 83 ans, et celui de M. Arsène Marlas, notre sympathique cafetier et épicer enlevé à l'affection des siens à l'âge de 58 ans, après 8 jours de maladie seulement.

Rien ne faisait prévoir une fin si brusque quoiqu'ayant subi ces derniers temps une grande fatigue physique et surtout morale qui à certainement beaucoup contribué à sa fin.

C'est une sympathique figure qui disparaît et qui laisse un regret unanime, tous le lui ont prouvé en l'accompagnant à sa dernière demeure. A sa veuve, à ses enfants et à toute sa famille, ainsi qu'à celle de Mme Vayssière nous adressons nos condoléances attristées.

Salviac

A la commission cantonale. — La commission cantonale d'assistance s'est réunie salle de la justice de paix, sous la présidence de M. Calmèjane-Course, juge de paix de Salviac, assisté de M. Grangé, délégué financier, percepteur à Salviac; M. le Docteur Cambornac, maire et conseiller général de Salviac; M. Jean Armand, gref-

fier de paix, secrétaire de la commission.

Tous les maires du canton étaient présents ou représentés.

La commission a revu les listes d'assistance médicale gratuite de chaque commune et a examiné une dizaine de dossiers émanant de femmes en couches et de vieillards.

Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Georges Olivier, employé au Comptoir National d'Escompte de Paris, petit-fils de M. Gagnon de notre ville et neveu de Mme et M. Layrac, les estimés propriétaires du Café de l'Industrie à Cahors, avec Mlle Nadine Desmoulin, employée au Comptoir d'Escompte, également à Paris.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Souillac

Après la fête de l'Arbre de Noël. — Mme Ras, directrice d'Ecole Maternelle, et Mme Laval, institutrice, sont heureuses de remercier toute la population de Souillac qui s'est montrée si généreuse et si dévouée à l'occasion de l'œuvre si belle de l'Arbre de Noël.

Grâce aux nombreux dons qui leur ont été faits, grâce au dévouement des dames qui ont travaillé à la confection de vêtements chauds près de 100 enfants des trois écoles ont pu être secourus.

Merci, au nom des Petits qui ont eu tant de joie, merci en leur nom personnel, merci, surtout au nom de l'école laïque pour laquelle vous montrez tout votre attachement.

Soirée théâtrale. — L'Association des anciens élèves et amis de l'Ecole laïque de notre ville donnera, le dimanche 5 février, salle du Théâtre municipal, une soirée de gala au profit de nos œuvres philanthropiques: soupes chaudes tout l'hiver, camps de vacances à la campagne et à la mer, etc.

Pour cette représentation, l'Association s'est assurée du concours de la troupe Delamarre et de la Scala de Bordeaux.

En voici le programme :

1° « La paix chez soi », de Courteline, pièce du répertoire de la Comédie Française.

2° « L'Etincelle », jolie comédie d'Edouard Pailleron.

3° « Les Pantins » jolie comédie charmante opérée de Léon Battu, musique d'Adolphe Adam.

A ce spectacle, l'Association des anciens élèves convie tous ses amis.

Lever du rideau à 20 h. 30. Prix des places : réservées, 8 francs ; premières, 5 francs ; secondes, 3 francs. On peut retenir ses places à l'avance en s'adressant à l'école de garçons.

Ah ! Si cette toux pouvait cesser...

Ils sont des milliers qui traînent une existence diminuée par une maladie des bronches, qui voudraient respirer largement, vivre comme tout le monde... A tous ceux-là, nous disons : « Courage, voici le Pulmoll qui va vous sauver ». C'est un traitement antibactérien nouveau, sous l'influence duquel les poumons sont décongestionnés. La respiration se dégage, l'irritation est apaisée, l'expectoration diminue, la toux disparaît. Tous ceux qui souffrent de rhume négligé, bronchite aiguë ou chronique, catarrhe, asthme, doivent lui demander guérison. Le flacon de Pulmoll : 12 fr. 50. Ttes Phies.

Petites annonces économiques

OCASION véritable, Citroën 8 C.V. Fourgonnette, parfait état, 10,000 fr. S'adr. à l'Eparque, rue Maréchal-Foch, Cahors.

ON DEMANDE un apprenti fleuriste. S'adr. : M. Iches, rue Emile-Zola, Cahors.

ON DEMANDE une jeune bonne à tout faire ou une cuisinière relativement âgée. S'adresser à la Truite-Dorée, Vers (Lot).

TRAVAUX COPIES D'ADRESSES chez soi, dans les loisirs, bien rémunérés. Ec. Gordin, B.P. 32, Agen, qui transmettra. Joindre 5 fr. mandat par envoi travaux.

A PYGMALION

MAISON JACQUES BERTRAND
2, Place du Marché, CAHORS

LE BLANC DE QUALITÉ
MOINS CHER
QUE LE BLANC DE SÉRIE

Grâce à notre Exklusivité « BLANC-DRALUX »
la grande marque française de fabrication et de

VENTE DIRECTE DE BLANC
MERCREDI 1^{er} FÉVRIER ET JOURS SUIVANTS

DRAP TOILE DES VOSGES
une place, sans couture, ourlet jour... 9.50

DRAP LONGOTTE GRAIN MÉTIS,
deux places, ourlet jour, échelle, s. couture, 175/260... 24.50

DRAP MÉTIS D'ARMENTIÈRES
qualité supérieure, ourlet jour, échelle, 200/300... 42.

DRAP BRODÉ MAIN Belle toile
blanche mi-fil, pour lit deux places, 220/310... 69.

DRAP PUR FIL, toile blanche
sur pré, qualité extra, jour Venise main, 240/325... 95.

« LES BARETTES » Pur fil blanc
broché sur pré, entièrement fait main, broderie avec retour, 60 pois brodés, 6 m. 50 jour échelle et jour Venise main, 240/350... 175.

SERVIETTES ÉPONGE BLANCHE,
belle qualité, grande taille. La serviette... 2.

SERVIETTES NID D'ABEILLE,
belle qualité, grande taille. Les 6... 13.90

TAIE D'OREILLER shirting
extra solide, jour échelle, 65/65 d'intérieur... 3.95

TRAVERSIN SHIRTING bonne
qualité, jour échelle, largeur 90, longueur 180... 9.50

MOUCHOIRS DE CHOLET
pour hommes, grand teint, grande taille. La douzaine... 13.90

TORCHONS RONDELETTE
avec attache, qualité supérieure, bonne taille. La pièce... 1.50

Dernière heure

Torpilleur français à Barcelone

De Barcelone. — Le torpilleur français « La-Railleur » est arrivé lundi, dans le port de Barcelone et a accosté quai de Colon. Le commandant a rendu visite aux autorités de la ville qui ont rendu cette visite.

Des avions américains pour l'Angleterre

De San Pedro. — Des appareils militaires destinés au gouvernement britannique ont été embarqués à bord du paquebot « Lochavon », à destination de Liverpool. Ces appareils font partie d'une commande de 200 avions faite par Londres.

Anniversaire du national-socialisme allemand

De Berlin. — L'Allemagne a célébré, lundi, l'anniversaire du national-socialisme et la réunion historique du premier Reichstag Grande-Allemande. M. Hitler a prononcé un discours dans lequel il a déclaré « qu'au cas d'une guerre contre l'Italie, quels qu'en soient les motifs, l'Allemagne serait aux côtés de l'Italie. » Dans sa conclusion, il a notamment affirmé : L'Allemagne n'a envahis la France et l'Angleterre aucune revendication territoriale en dehors de la rétrocession de ses colonies. Il a ajouté que cela ne doit pas entraîner la guerre.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve BOUSCASSE, ses fils Jean et Jacques et tous les autres parents et alliés remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Ed. BOUSCASSE

POUR CAUSE SANTÉ, A CÉDER

Commerce charcuterie

avec logement, pas cher, long bail Matériel en très bon état « Au Sanglier », 3, rue de la Préfecture CAHORS

REMERCIEMENTS

Les familles VINCENT-GOUJON, parents et alliés remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Paul VINCENT

Ancien conducteur des Ponts-et-Chaussées Officier d'Académie Chevalier du Mérite agricole

REMERCIEMENTS

et

AVIS DE NEUVAIN

Les familles BOURDIE, BOUX, PONS remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur A. BOURDIE

Ancien Coiffeur et vous prient de vouloir bien assister au Service de Neuvain qui sera célébré le jeudi 2 février, à 7 heures, en l'Eglise Cathédrale.

Voyageurs

Affaire premier ordre, gros rapport, demande voyageur sérieux, ayant voiture, visitant régulièrement Alimentation ou ayant clientèle Forgerons, Quincailliers, Maréchaux, dans la région Lot, Cantal, Corrèze.

Discretion assurée. Ecrire détails et références à X... Bureau du Journal.

CONTRE LA VIE CHÈRE

Alimentation générale

HALLES DE CAHORS

Ouverture mercredi 1^{er} février 1939

En exclusivité : BEURRE D'ISIGNY CHARCUTERIE BONNET, de Limogne

Pâtes Alimentaires. Huile Surfine

Café extra bon mélange

Tous les Fromages, Fruits secs

Gâteaux assortis

Dans votre intérêt... Une visite s'impose...

ALIMENTATION GÉNÉRALE

Halles de Cahors

Tous les mercredis :

Grande Vente Réclame

Feuilleton du « Journal du Lot » 38

POUR L'AMOUR DE GUILLEMETTE

Roman par P. GOURDON

— Pas la peine, répliqua le gavroche renseigné. Les flics n'ont rien à faire ici. On les voit assez souvent.

— Surtout quand on n'a pas besoin d'eux, approuva un loustic qui n'avait encore rien dit.

— Je maintiens mon opinion, disputa sèchement le vieux monsieur, partisan de l'intervention de l'autorité.

Celle-ci, d'ailleurs, n'allait pas longtemps faillir à sa tâche. Elle apparut soudain, au coin de la rue, en la personne de deux agents replets et pacifiques.

« Circulez ! » fut le premier mot qu'ils prononcèrent, d'une voix qui s'efforçait d'être communaire, en constatant cet attroupement inaccoutumé.

Puis, s'approchant, ils s'informèrent. Le gavroche, les poissardes et la cuisinière voulurent donner des explications.

Gilles Favry les interrompit et déclara ses nom et qualités.

Les agents portèrent respectueusement la main à la visière de leur képi.

— Parfaitement. Alors, qu'y a-t-il donc, Monsieur le Professeur ?

— Il y a tout simplement que deux de mes amis viennent de se retrouver, après une longue séparation, et de se jeter dans les bras l'un de l'autre.

— Alors, ni crime ni délit.

— Pas même une contravention. Je vous demanderai seulement de vouloir bien nous faire avancer une voiture.

Les agents, enchantés de n'avoir point à verbaliser, s'acquittèrent promptement de la mission qui leur était confiée. Quelques instants après, un taxi arrivait.

Gilles Favry, Célestin Tréard et le pauvre homme dont on venait d'établir, par suite de circonstances providentielles, la véritable identité, y montèrent ensemble.

La foule, après avoir regardé s'éloigner la voiture, se dispersa, un peu déçouffé de voir se terminer d'une manière aussi prosaïque la scène qui avait, pendant un quart d'heure, mis en éveil sa curiosité.

Il s'agissait maintenant d'arracher celui qui avait été un puissant financier à la vie misérable qui était devenue la sienne. Il s'agissait de prévenir, avec tous les ménagements possibles, sa femme et sa fille du bonheur inattendu qui leur arrivait.

Gilles et Célestin confèrent à ce sujet quelques instants. Ils furent vite

d'accord pour emmener chez le jeune professeur le père de la jeune fille qu'il aimait, et pour aller ensuite préparer Mme et Mlle Aubin à revoir vivement celui qu'elles avaient tant pleuré.

CHAPITRE VII

LA JOIE FAIT PEUR

Elles l'avaient pleuré. Elles le pleuraient encore. Guillemette, bien que, grâce à un travail acharné, elle eût échappé à la misère, bien qu'elle se sût aimée par un jeune homme digne d'elle, ne se consolait pas d'avoir perdu son père. Envers lui sa tendresse filiale s'accroissait de profondes affinités intellectuelles et morales. Car elle lui ressemblait, même physiquement, et c'était cette ressemblance, alors inexplicable, qui avait frappé Gilles, quand, pour la première fois, il s'était trouvé en face du pauvre homme que l'on appelait Murois.

Danielle, si exigeante et si peu raisonnable autrefois, se reprochait maintenant de n'avoir pas rempli tout son devoir envers le mari si bon pour elle, dont elle avait contribué à faire le malheur. Et elle versait, sur cet homme excellent, des larmes sincères.

Mais elles étaient bien loin, l'une et l'autre, de s'attendre à le revoir.

Il importait qu'elles ne le revissent pas tout de suite. Par ailleurs, il fallait éviter de leur laisser apprendre par la rumeur publique ce qui venait d'arriver. Cela eût pu leur porter un coup plus fatal encore, et cela était à craindre, parce que les nouvelles vont

vite, les langues sont bien pendues, par suite, ce qui s'était passé ce matin au marché risquait de se colporter rapidement de bouche en bouche, de se répandre dans toute la ville de Clermont-Ferrand, d'arriver enfin jusqu'aux oreilles de Guillemette ou de Danielle.

Des obligations non moins délicates s'imposaient à l'égard de M. Aubin lui-même. Il eût été dangereux de brusquer ce pauvre homme, atteint d'amaigrissement. Mieux valait procéder avec prudence et avec lenteur, en s'efforçant de lui faire reprendre conscience, peu à peu, de sa véritable personnalité. Car il avait encore peine à comprendre tous les événements qui s'étaient déroulés depuis son départ mystérieux de Paris et son arrivée à la gare d'Aubusson, suivie de l'horrible attentat dont il avait été victime. De plus, sur son passé, sur sa vie d'homme riche et considéré, sur ses affaires, sur sa vieillesse et sur sa fille, on n'obtenait guère de lui que quelques réminiscences assez vagues.

Sa mémoire obscurcie ne s'éclairait que de faibles lueurs.

— Qu'allons-nous faire ? demanda Gilles, quand, au bout de quelques minutes, on fut arrivé chez lui.

L'ancien fondé de pouvoir était aussi embarrassé que le jeune professeur.

— C'est très délicat, mon cher ami, répondit-il. Nous aurions besoin de quelqu'un capable de nous donner un bon conseil.

Humblement il ajouta :

— La Providence m'a permis de débrouiller l'écheveau, pas mal embrouillé, de cette pénible affaire. Mais, pour prévenir une jeune fille et une femme avec tout le doigté voulu, je suis un peu lourd. Pour soigner et guérir une maladie de la mémoire, je ne suis pas, non plus, très malin.

Heureusement Mme Favry était là.

— Ma mère nous aidera, dit Gilles, dont la confiance filiale ne s'était jamais démentie.

— Vous avez raison, approuva Célestin. Lorsqu'il s'agit de délicatesse et de diplomatie, les femmes nous sont très nettement supérieures.

— Ce que vous dites là, cher Monsieur, est encore plus vrai quand une femme est, comme ma mère, douée d'une clairvoyance et d'un tact éprouvés.

— Certainement, mon cher ami. Nous attendrons donc les conseils de Mme Favry avant de prendre une décision. Du reste, nous solliciterons non seulement son avis, mais aussi son intervention. Car c'est elle qui, si elle veut bien l'accepter, s'acquittera le mieux de la difficile mission que nous avons à remplir près de Mme et de Mlle Aubin.

— J'en suis, comme vous, persuadé.

La vieille dame était sortie pour faire ses emplettes de ménage. On l'attendait, et, quand elle arriva, on la mit au courant de ce qui s'était passé.

Elle n'en parut qu'à demi surprise, car déjà, au marché, comme Célestin et Gilles l'avaient prévu et redouté, le

bruit s'était répandu d'un événement extraordinaire survenu au début de la matinée. Chez l'épicier, chez le boucher, à la crèmerie et chez le marchand de légumes, on en parlait. Tout en faisant ses achats chez ces divers fournisseurs, Mme Favry avait recueilli les échos de cette étrange histoire.

Certes elle lui était parvenue assez défigurée par les commentaires les plus fantaisistes et les multiples cancanx auxquels donnait lieu le récit d'une émuante rencontre entre deux hommes qui s'étaient subitement reconnus et avaient échangé en public une cordiale étreinte. Mais, comme la vieille dame savait que son fils s'était rendu au marché en compagnie de Célestin Tréard, que celui-ci en avait exprimé le désir afin d'y rencontrer l'énigmatique personnage chargé du ravitaillement de l'Institution Castagnet, tout de suite elle en avait conclu que l'événement dont on parlait devant elle avec tant d'animation devait se rattacher étroitement à l'enquête poursuivie jusqu'à Clermont-Ferrand, par l'ancien fondé de pouvoir de la banque Aubin, sur le drame de Ker-

mor.

Elle n'était pas allée, cependant, jusqu'à deviner que le financier disparu était vivant. En l'apprenant, de la bouche de son fils, elle posa immédiatement la question que Gilles et Célestin se posaient eux-mêmes :

N'oubliez pas d'avertir ?

La route, la rue ont des embûches : les obstacles imprévus. En doublant, méfiez-vous de la voiture qui vient en face de vous et dont vous appréciez mal la vitesse. Ralentissez beaucoup aux croisements : votre vue est limitée. Ne doublez jamais dans un virage ; ni au sommet d'une côte. Ne vous fiez pas à un passage à niveau ouvert. La route devant vous n'est pas forcément libre : un accident, un camion en panne, un arbre déraciné peuvent l'obstruer. Vous ne connaissez que la portion de route que vous avez en vue, et encore un troupeau peut sortir d'un

champ, un piéton sur le bas côté peut traverser, un cycliste peut tomber, un gros véhicule peut vous cacher un danger. En conduisant, ne soyez pas distrait. Agir ainsi démontre vos qualités de bon conducteur. C'est ainsi qu'ont toujours fait les Vieux du Volant, aussi forment-ils l'élite des automobilistes. Si vous conduisez depuis au moins quinze ans sans avoir eu d'accident grave, vous pouvez poser votre candidature pour y être admis. Tous renseignements vous seront envoyés gratuitement sur simple demande adressée aux Vieux du Volant, 10, rue Pergolèse, à Paris.

Le choix d'une villégiature

LES GUIDES RÉGIONAUX S.N.C.F.

Simple, clairs, bien illustrés, les Guides régionaux S.N.C.F. vous permettront de mieux choisir votre lieu de villégiature et lorsque vous l'aurez trouvé, de préparer d'agréables excursions pour la visite des sites environnants, qui augmentent l'agrément de votre séjour. Vous trouverez ces guides dans les bibliothèques des principales gares françaises aux prix suivants : Gascogne, Toulouse, Lourdes, Pyrénées Centrales et Ariégeoises 3 » Carcassonne, Narbonne, Montagne Noire, Gorges du Tarn 2 » Roussillon, Côte Vermeille, Pyrénées de l'Est, Andorre 2 » Landes, Côte Basque, Côte d'Argent, Pyrénées de l'Ouest ... 3 » Périgord, Quercy, Rouergue, Albigeois 3 »

De la Basse-Loire à la Gironde. 3 50
Châteaux et Plages de la Loire. 3 »
Poitou, Angoumois, Bordelais... 2 »
Bourbonnais, Auvergne 3 »
Le Nord de la France 6 »
Alsace et Lorraine 5 »
Berry, Limousin 3 »
Normandie 4 »
Bretagne 4 50

Grands réseaux de Chemins de fer français

Ne gaspillez ni votre temps ni votre argent. Pour vos envois jusqu'à 50 kg., utilisez les Petits Colis, 3 tarifs extrêmement simples : vitesse unique, colis agricoles, colis express. Les « petits colis » peuvent être enlevés chez l'expéditeur pour un prix minime par les services de factage des Réseaux qui livrent les Petits Colis gratuitement à domicile. Utilisez les Petits Colis : c'est simple, pratique, économique.

Le barème des prix pour votre département vous sera remis gratuitement à la gare.

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année, le samedi ainsi que les 3 novembre et le premier de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Caussade à Cahors, Cahors à Cahors, Fumel à Cahors, pour

CAHORS-CABESSUT 50 0/0 de réduction

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 h. et au retour, à partir de 10 h. dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ : le même jour. Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.)

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année, le samedi de chaque semaine et le 15 de chaque mois (le 16 si le 15 est un dimanche), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Assier à Figeac ; Maurs à Figeac, pour

FIGEAC

50 0/0 de réduction

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures et au retour à partir de 10 heures dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ, le même jour. Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.)

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE

et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le D^r ORTEL Ancien Externe des Hôpitaux de Paris Docteur en Médecine de la Faculté de Paris écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

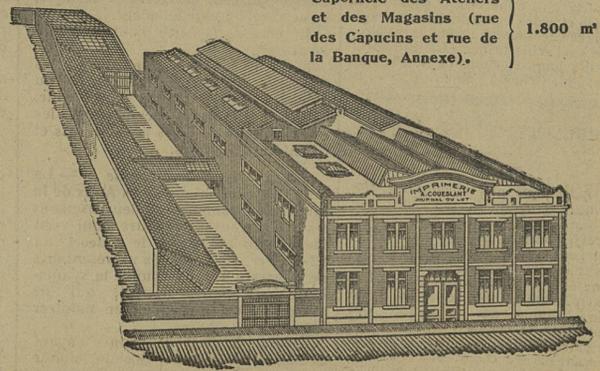
INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

SERVICE D'HIVER 1938-1939 (à partir du 5 Octobre)

De Paris à Toulouse par Cahors

Gares	OMNIB.		EXP.		EXP. MIXTE		RAPIDE		RAPIDE		EXP. OMNIB.			
	d	arr.	d	arr.	d	arr.	d	arr.	d	arr.	d	arr.		
PARIS (Orsay) dép.	10	15	10	15	10	15	10	15	10	15	10	15		
PARIS (Aust.) dép.	10	23	10	23	10	23	10	23	10	23	10	23		
LIMOGES (arr.)	15	29	15	29	15	29	15	29	15	29	15	29		
LIMOGES (dép.)	15	43	15	43	15	43	15	43	15	43	15	43		
BRIVE (arr.)	17	03	17	03	17	03	17	03	17	03	17	03		
BRIVE (dép.)	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17		
Gignac-Cressensac	8	14	12	28	17	9	18	3	2	1	4	18	7	38
SOULLAC (dép.)	9	12	13	36	17	46	18	52	4	5	8	12		
CAZOULES	9	19	13	43	19	13	43							
La Chap.-d-Mareuil	9	24	13	48	19	2								
Lamothe-Fénelon	9	33	13	57	19	10								
Nozac	9	42	14	6	19	18								
GOURDON (dép.)	9	55	14	19	16	8	19	27	5	23	8	36		
Saint-Clair	10	4	14	28	19	35								
Dégagnac	10	14	14	38	19	44								
Thédirac-Peyrilles	10	24	14	48	19	53								
Saint-Denis-Catus	10	34	14	58	20	2								
Espère	10	42	15	6	20	9								
CAHORS (arr.)	10	51	15	15	18	43	20	18	3	32	6	9	13	
CAHORS (dép.)	11	45	17	25	18	47								
SEPT-PONTS (arr.)	11	56	17	36	18	47								
SEPT-PONTS (dép.)	12	11	17	51										
Lalbenque	12	18	17	58										
CAUSSADE	12	46	18	31	19	27								
MONTAUBAN arr.	13	17	19	4	19	47								
TOULOUSE arr.	14	07			20	35								

De Toulouse à Paris par Cahors

Gares	OMNIB.		EXP.		EXP. MIXTE		RAPIDE		RAPIDE		EXP. OMNIB.					
	d	arr.	d	arr.	d	arr.	d	arr.	d	arr.	d	arr.				
TOULOUSE d.	8	35	9	33	13	25	15	50	17	20	21	5				
MONTAUBAN d.	6	11	9	17	10	50	14	6	16	35	18	21	46			
CAUSSADE	6	50	9	35	11	15	—	—	17	16	18	34	22	4		
Lalbenque	7	26	—	—	11	40	—	—	17	56	18	57	—	—		
Cieillac	7	34	—	—	11	45	—	—	18	4	—	—	—	—		
SEPT-PONTS	7	44	—	—	11	54	—	—	18	14	—	—	—	—		
CAHORS (arr.)	7	50	10	9	11	59	14	58	18	20	14	22	40	0	52	
CAHORS (dép.)	8	13	10	13	12	15	2	13	32	19	19	22	44	—	0	56
Espère	8	27	—	—	—	—	—	—	13	44	—	—	—	—	—	—
St-Denis-Catus	8	40	—	—	—	—	—	—	13	56	—	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyril.	8	53	—	—	—	—	—	—	14	12	—	—	—	—	—	—
Dégagnac	9	2	—	—	—	—	—	—	14	21	—	—	—	—	—	—
Saint-Clair	9	10	—	—	—	—	—	—	14	31	—	—	—	—	—	—
GOURDON (dép.)	9	23	10	51	—	—	—	—	14	42	—	—	—	—	—	—
Nozac	9	30	—	—	—	—	—	—	14	49	—	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénel.	9	38	—	—	—	—	—	—	14	57	—	—	—	—	—	—
La Chap.-de-Mar.	9	45	—	—	—	—	—	—	15	3	—	—	—	—	—	—
CAZOULES	9	51	—	—	—	—	—	—	15	9	—	—	—	—	—	—
SOULLAC (dép.)	10	4	11	11	—	—	—	—	15	18	—	—	—	—	—	—
Gignac-Cressens.	10	32	—	—	—	—	—	—	15	46	—	—	—	—	—	—
BRIVE (arr.)	10	57	11	40	—	—	—	—	16	33	16	11	—	—	—	—
BRIVE (dép.)	11	56	11	56	—	—	—	—	16	33	16	11	—	—	—	—
LIMOGES (arr.)	13	20	—	—	—	—	—	—	18	5	—	—	—	—	—	—
LIMOGES (dép.)	13	35	—	—	—	—	—	—	18	14	—	—	—	—	—	—
PARIS (A.) arr.	18	52	—	—	—	—	—	—	23	23	—	—	—	—	—	—
PARIS (O.) arr.	19	4	—	—	—	—	—	—	23	35	—	—	—	—	—	—

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 7 et arrive à Brive à 7 h. 16.
(2) Du 15 mai au 7 juillet inclus et du 5 Octobre au 14 mai 1939.

MONTAUBAN, CAHORS à LIBOS

Gares	Autoraux		MARCHÉ		VOL.		Autoraux	
	d	arr.	d	arr.	d	arr.	d	arr.
MONTAUBAN	10	50	14	6	16	35	18	20
CAHORS	11	59	14	58	18	20	18	20
Mercuès	7	3	12	15	51	18	56	18
Douelle (Arrêt)	7	16	12	9	16	10	18	59
Parnac	7	20	12	12	16	17	19	2
Luzech	7	29	12	17	16	28	19	7
Pont de Castelranc	7	35	12	22	16	36	19	12
Castelfranc	7	45	12	28	16	39	19	13
Prayssac (Arrêt)	7	49	12	30	16	50	19	21
Puy-l'Évêque	7	56	12	39	17	6	19	30
Duravel	8	3	12	45	17	16	19	35
Soturac-Touzac	8	10	12	50	17	26	19	41
Fumel	8	20	12	59	17	40	19	49
LIBOS	8	25	13	2	17	46	19	52
AGEN			13	6				

LIBOS, CAHORS à MONTAUBAN

Gares	Autoraux		MARCHÉ		VOL.		Autoraux	
	d	arr.	d	arr.	d	arr.	d	arr.
PENNE	6	25	13	30	18	14	18	14
LIBOS (dép.)	6	43	9	15	13	52	18	14